

Bonjour à tous,

J'espère que vous recevrez ce courriel au meilleur moment de votre retraite. Veuillez transmettre ce message à tous les retraités et à tous ceux concernés.

Un certain nombre de retraités/survivants ont reçu une lettre du département des pensions du chemin de fer CP les avisant qu'il y aurait des changements à compter de septembre 2017 au sujet du versement mensuel de leur pension. Ceux qui ne l'ont pas reçu, la recevront sous peu. **En bref le CFCP a délégué le paiement mensuel des pensions aux retraités à la compagnie CIBC Mellon.** Votre pension mensuelle continuera d'être déposée dans votre compte de banque. Toute l'information concernant le dépôt direct et votre adresse personnelle sera automatiquement transférée du système de la compagnie CFCP à la compagnie CIBC Mellon.

En sus la lettre contenait l'information suivante :

- si vous avez changé de compte bancaire, informez votre banque que votre paiement mensuel de pension proviendra dorénavant de la compagnie CIBC Mellon afin que celui-ci soit déposé dans le bon compte. Dans ce cas un chèque NUL ou l'information de dépôt direct peut être envoyé à CFCP via télécopieur au 403-319-3669 ou par courriel à pension@cpr.ca.
- Les retraités/survivants recevront une première déclaration pour le premier versement, par courrier de la compagnie CIBC Mellon. Ensuite un état de compte sera envoyé uniquement s'il y a eu un changement dans le paiement net, les informations bancaires ou l'adresse.
- Les états de compte électroniques ne sont pas disponibles en ce moment pour la compagnie CIBC Mellon.

Pour toute autre information veuillez contacter le département de pension au numéro 1-888-511-7557 entre 8h00 et 13h00 HMR ou par courriel à pension@cpr.ca.

Salutations,

Surinder Rehill

Président

CNARCP